



## L'OUTPLACEMENT INDIVIDUEL



L'outplacement (ou reclassement professionnel) est un accompagnement qui vous est proposé dans le cadre de la sortie, subie ou choisie, de votre Entreprise / Association / Institution. Il s'agit d'un accompagnement favorisant le retour à l'emploi suite à une rupture professionnelle.

### Le contenu de la prestation :

L'objectif de l'outplacement étant la sécurisation du retour à l'emploi, il s'effectue auprès de consultants en mobilité professionnelle.

Cet accompagnement commence par un état des lieux. Le salarié vient faire le point sur ses envies, mais également sur ses peurs, sur ses freins à lever, voire faire le deuil d'une ancienne situation. Par la suite, le parcours professionnel et personnel est examiné et discuté. Cela peut prendre la forme d'un

bilan de compétences ou de dynamique de carrière. Toutes les idées, suggestions, envies du salarié sont analysées et l'on procède par élimination : tout ce à quoi il a pensé ; ce qui est pertinent ; est-ce qu'il y a du travail sur ce marché là ; est-ce qu'une création d'entreprise peut être intéressante ; quels sont les besoins en formation pour atteindre son objectif... Cette réflexion conduit également à toutes les méthodologies classiques

pour retrouver un emploi : rédaction du CV, de la lettre de motivation, les techniques de prospection du marché caché...

Ou pour effectuer une reconversion professionnelle : construction du portefeuille de compétences transférables et à acquérir, construction d'un plan d'accès à la formation...

Ou pour créer son entreprise : évaluation, entretien avec des consultants spécifiques...



### Financement :

Cette prestation, encadrée légalement, est financée par l'entreprise dans le cadre d'un licenciement ou d'une rupture conventionnelle.



### Public concerné :

Autrefois réservé aux cadres, l'outplacement se démocratise. Aujourd'hui, il concerne tout type de salarié et on le retrouve de plus en plus fréquemment dans les négociations de licenciement ou de rupture conventionnelle.

### Durée :

6, 9 ou 12 mois.

### Tarif :

À partir de 4 500€.

### Accessibilité aux personnes handicapées :

Nous consulter au préalable.



# **Votre Contact**

Nolwenn Mahé

Consultante en mobilité professionnelle

06 01 71 70 38 - [n.mahe@potentiel-nantes.fr](mailto:n.mahe@potentiel-nantes.fr)

